



Procès-verbal de l'Assemblée Financière

Date de la séance : 03/07/2021

Lieu de la séance : Salle des Conférences – 79200 CHATILLON SUR THOUET

Début de la séance : 15h00

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé
CHEVALIER Patrick	Membre			1
CRÉON Samuel	Trésorier Général	1		
DEBORDES Joël	Membre	1		
DUPEUX Rémi	Membre	1		
GANDREUIL Benoit	Membre	1		
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1		
GUILLOTEAU Patrice	Vice-Président délégué	1		
LEROY Stéphane	Secrétaire Général adjoint	1		
LORIOU David	Secrétaire Général			1
LORIOU Vincent	Président	1		
PAILLÉ Alain	Membre	1		
STEENSTRUP Svend	Membre	1		

Clubs	Représentant	Qualité	Présent	Absent	Excusé
Aiffres	CARDONA Arnaud	Président	X		
Airvault	BOURDIN Yves	Président	X		
Bressuire	CHABAUTY Serge	Président	X		
Brétignolles	LEROY Stéphane	Membre	X		
Breuil-Chaussée	GUERY Emmanuel	Président	X		
Châtillon	CRÉON Florence	Présidente	X		
Cirières	CLOCHARD Gilles	Président	X		
Combrand	ROTUREAU Simon	Président	X		
Courlay	GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	X		
Frontenay RR	GANDREUIL Benoit	Président	X		
La Crèche-Ste Néomaye	SEBAN Stéphane	Membre	X		
La Ferrière	GALLARD David	Président	X		
La Mothe St Héray	VION Julien	Président	X		
La Ronde	MELIN Julien	Président	X		
Mauléon	BEAUFRETON Aurélien	Président		X	
Messé	AUDEBERT Alain	Président	X		
Moncutant	GUILLOTEAU Patrice	Membre	X		
Niort TT	ARCOURT Philippe	Président	X		
Nueil les Aubiers	BILLY Emmanuel	Président	X		
Parthenay	DUPEUX Rémi	Membre	X		
Périgné	PAILLER Alain	Président	X		
Pompaire	LUSSEAU Gilles	Membre	X		



Procès-verbal de l'Assemblée Financière

Rorthais	HÉRAULT Jocelyn	Président	X		
Secondigny	CHAPPEL Jean-Marc	Trésorier	X		
Speedy Ping Saint-Pierre	FREBOURG Pierre	Membre	X		
St Laurs	PASSOT Claude	Président	X		
St Léger de Montbrun	THOMAZEAU Henri	Président		X	
St Maixent	CARTIER Julien	Membre	X		
St Sauveur	FLEURY Christophe	Président			X
St Varent	PONCE Philippe	Président	X		
Thouars	DEBORDES Joël	Membre	X		
Villiers en Plaine	REGNAULT Pascal	Président		X	

Invitée : CRÉON Florence (salariée)

Vincent LORIOU ouvre l'Assemblée Financière à 15h00, Il souhaite la bienvenue aux dirigeants de clubs et les remercie pour leur présence. Il présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (89 voix / 99).

Le Président informe les clubs des informations sur la crise sanitaire actuelle et espère que le championnat par équipes ainsi que les autres compétitions pourront reprendre en septembre. Il faut rester optimiste.

Au niveau de la tarification sur licences, la FFTT ne fera rien, la ligue fait une remise de 20% sur les licences renouvelées en 2021-2022 et rien sur les nouvelles licences puis un remboursement sur le championnat par équipes.

Le Président passe la parole à Samuel CRÉON, trésorier général du comité.

1 – Soutien aux clubs

Samuel CRÉON présente l'aide que fera le comité auprès des clubs et de tous ces licenciés anciens comme nouveaux.

En raison de la Covid 19, le comité a décidé de rembourser intégralement le championnat par équipes de la saison 2020-2021. Les virements ont été réalisés fin juin.

Toujours en raison de la Covid 19, le comité a décidé de faire une remise exceptionnelle sur la part départementale au niveau des tarifs des licences pour la saison 2021-2022.

Cette remise sera de 8 €uros sur toutes les licences module traditionnel et de 2 €uros sur toutes les licences module promotionnel.

Samuel CRÉON explique le mode opératoire pour la remise sur les licences.

À partir de mi-juillet et durant toute la saison, prise de licence normale auprès de la ligue.

Facturation par la ligue des licences au tarif normal en vigueur.

Décembre 2021 : le CD79 calcule les remises et effectue un premier virement aux clubs.

Juin 2022 : le CD79 réalise le décompte final et règle le restant aux clubs.

Samuel CRÉON donne le total de l'aide apportée par le comité. Cette dernière sera d'environ 16 700 €uros.



Procès-verbal de l'Assemblée Financière

2 – Budget prévisionnel et tarifs 2021-2022

Le trésorier général du comité présente les tarifs et le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022 en précisant les charges et les produits. Samuel CRÉON précise qu'il n'y a d'augmentation des tarifs. Une seule nouveauté, le tarif du Grand Prix Jeunes du CMO par équipes.

Les tarifs et le budget prévisionnel sont mis au vote et effectués à main levée.

Le vote est effectué à main levée.

Nombre de voix possibles : 89, voix exprimées 89

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 89 voix

Les tarifs et le budget prévisionnel ont été adoptés.

3- Réforme du GPJ CMO

Présentation de la réforme Grand Prix Jeunes du CMO par le Grand Prix Jeunes du CMO par équipes par M. Florian ARCHAMBEAU, éducateur de Périgné. Un débat s'ouvre entre les clubs, les élus et Florian ARCHAMBEAU.

La réforme est mise au vote et effectuée à main levée.

Le vote est effectué à main levée

Nombre de voix possibles : 89, voix exprimées 89

Qui refuse de voter : 0 Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 89 voix

La réforme a été adoptée.

4 - Informations diverses

- Vincent LORIOU signale que la ligue souhaiterait reprendre à son compte tous les championnats par équipes des départements sur le modèle de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table. Donc moins de souplesse, plus cher.

- Vincent LORIOU informe que les engagements du championnat par équipes devront être effectués pour la fin août. La Commission essayera dans la mesure du possible de faire des poules complètes avec des repêchages en accord avec les clubs.

- Le championnat national commence fin septembre, le championnat régional commence début octobre ainsi que le championnat départemental. Le réengagement des équipes se fait par le bas. Pour la suppression des équipes, le club décide de quelle équipe qu'il veut enlever, mais selon les règlements, normalement, ce devrait être sur la plus basse division.

Toutes les nouvelles inscriptions se feront directement en D4.



Procès-verbal de l'Assemblée Financière

- Patrice GUILLOTEAU, Vice-président du Comité, informe les clubs sur la nouvelle version de SPID V2 mise en place à partir du 12 juillet. SPID V1 est fini et sera fermé jusqu'au 12 juillet.

Patrice GUILLOTEAU rappelle aux clubs que David LORIOU, Secrétaire général du comité, leur a fait passer par courriel un courrier pour demander les noms des personnes qui seront autorisées à se connecter sur SPID V2. Faire bien attention de bien écrire les courriels des personnes concernées.

Les clubs auront la possibilité d'ouvrir des droits à leurs licenciés. Pour la demande de licence, le club aura l'obligation d'inscrire le lieu de naissance, le code postal de naissance ainsi que l'adresse email.

Le comité attire l'attention que si la migration se fait mal ou pas du tout, le club devra tout ressaisir pour l'ensemble de ses licenciés.

- Patrice GUILLOTEAU informe que le calendrier est en cours de validation et sera diffusé aux clubs dans les semaines à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du comité remercie les clubs de leur attention et les invite à prendre le « pot de l'amitié ».

Fin de l'Assemblée Financière 16h30.

Le Président
Vincent LORIOU

Le Vice-président
Patrice GUILLOTEAU

Le Secrétaire Général Adjoint
Stéphane LEROY